La Facilité pour la Finance Inclusive Responsable
Formulaire de demande

Formation spécialisée sur un aspect précis de GPSE pour les institutions financières

Présentation de la Facilité pour la Microfinance Responsable

- Qu'est-ce que la Facilité pour la Finance Inclusive Responsable?
  La Facilité pour la Finance Inclusive Responsable (RIFF) est un projet géré par Cerise+SPTF et financé par la Direction suisse du Développement et de la Coopération (DDC) et le gouvernement luxembourgeois via un fonds administré par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). L'objectif de la RIFF est de renforcer les pratiques de Gestion de la Performance Sociale et Environnementale (GPSE)et les pratiques de protection des clients, des institutions financières en Afrique subsaharienne.

Aperçu de la formation spécialisée sur un aspect précis de GPSE pour les institutions financières

- Description : cette formation sera dispensée dans votre institution ou dans un centre de formation à proximité, selon votre préférence. Votre institution choisira parmi ses employés et/ou les membres de son conseil d'administration ceux qui y assisteront. Veuillez noter que la RIFF recommande un maximum de 25 personnes dans une salle, pour permettre une grande interaction et des discussions approfondies entre tous les participants à la formation.
  L'objet de la formation peut être tout ce qui est lié à la GPSE et il sera choisi par votre institution en fonction de ses priorités. Pour consulter la liste exhaustive des pratiques de gestion qui constituent la "Gestion de la Performance Sociale et Environnementale", veuillez télécharger les Normes Universelles pour la GPSE ici.
- Formateur : Vous pouvez demander à Cerise+SPTF de sélectionner un formateur ou votre institution peut proposer un formateur. Notez que vous pouvez rechercher un prestataire d'assistance technique dans le réseau des professionnels de la GPSE, géré par Cerise+SPTF, le SEPM Professionals Network.
- Admissibilité : toutes les institutions financières sont invitées à soumettre un formulaire de demande.
- Durée de la formation : elle durera un, deux ou trois jours, selon les aspects de GPSE que vous souhaitez aborder.
- Coût : le coût exact de la formation dépendra du formateur sélectionné, du coût du lieu où se tiendra la formation, du nombre de participants à la formation et du nombre de jours de la formation. Une fois que vous aurez déterminé ces éléments et établi un budget prévisionnel pour la formation, vous présenterez ce budget à la RIFF avec ce formulaire. La RIFF cofinancera 50 % de ce coût, à hauteur de 18 000 $ US maximum. Votre institution sera responsable de la moitié restante du coût.
- Langue : Vous pouvez sélectionner la langue de votre choix pour la formation, cependant les rapports que vous enverrez à la RIFF sur les résultats de votre projet devront être en anglais ou en français.
- Date de la formation : à déterminer. La RIFF fera de son mieux pour programmer une formation à une date qui correspondra à votre emploi du temps.

- Date limite pour soumettre la demande : aucune. La RIFF accepte les demandes sur une base continue.

QUESTIONS POUR LE DEMANDEUR

1. Veuillez fournir les renseignements suivants :
    1) Prénom :
    2) Nom de famille :
    3) Adresse de courriel :
    4) Pays de résidence:
    5) Votre langue de travail préférée (veuillez répondre anglais, français ou les deux)
    6) Intitulé du poste :

2. Veuillez fournir les informations suivantes concernant l'institution pour laquelle vous travaillez :
    1) Nom de votre institution :
    2) Pays où votre institution exerce :
    3) Liste de produits proposés par votre institution :

3. La RIFF-SSA ne peut accorder de subventions qu'à des institutions financières agréées qui peuvent fournir des états financiers audités. À cette fin, veuillez communiquer les informations suivantes :
   - 3A : L'année à laquelle votre institution a été agréée et le numéro d'identification fiscale ou de licence :
   - 3B : Veuillez soumettre une copie de vos états financiers annuels audités les plus récents.

4. Veuillez fournir les informations suivantes :
    - Date de création :
    - Total des actifs :
    - Taille totale du portefeuille :
    - Nombre d'emprunteurs actifs :
    - Nombre de déposants :
    - Montant moyen des prêts :
    - % de femmes emprunteuses (ou nombre) :
    - % de jeunes emprunteurs (ou nombre) :
    - % d'emprunteurs provenant de la zone rurale (ou nombre) :

5. Expérience en GPSE. Selon vous, décrivez la formation en GPSE ou l'expérience de mise en œuvre de GPSE effectuée au sein de votre institution, durant ces trois dernières années.

6. Thème de la formation. Sur quel(s) aspect(s) précis de la GPSE, votre institution voudrait-elle être formé ?

7. Les raisons de votre intérêt. Expliquez pourquoi votre institution souhaite avoir cette formation spécialisée. En quoi s'inscrit-elle dans les priorités de votre institution? A quels points de progression fait-elle écho? Comment profitera-t-elle à vos clients?

8. Budget. Avec ce formulaire de demande dûment rempli, veuillez soumettre un budget prévisionnel détaillé pour la formation spécialisée de GPSE dont vous souhaitez bénéficier.

9. Déclaration sur la capacité de cofinancement. Veuillez confirmer que vous comprenez que votre institution est responsable du paiement de 50 % du coût total du projet et que vous disposez des fonds nécessaires à cet effet.
    - o [ ] Je confirme que mon institution peut payer 50 % du coût total du projet.
    - o [ ]Pour l'instant, nous ne disposons pas des fonds nécessaires pour couvrir 50 % du coût total du projet.

10. Date de démarrage. Quand souhaitez-vous recevoir cette formation spécialisée ? Veuillez indiquer votre préférence (mois & année). S'il y a une semaine ou un mois où vous ne seriez pas disponible pour participer à cette formation, veuillez nous le préciser :

11. Prestataire d'AT. Qui proposez-vous d'engager pour conduire la formation? Différentes options vous sont offertes :
    1) Rechercher un prestataire d'assistance technique dans le réseau des professionnels de la GPSE SEPM Professionals Network. Notez que Cerise+SPTF ne se prononce pas sur les forces et faiblesses d'un prestataire par rapport à un autre. Il est de la responsabilité de votre institution de soumettre les candidats à un entretien et de sélectionner la (les) personne(s) la (les) mieux adaptée(s) aux besoins de votre institution.
    2) Choisir un prestataire de votre cru. Veuillez soumettre le CV de cette personne pour revue et approbation, à la RIFF.

3) Demander à Cerise+SPTF d'identifier un formateur pour vous.
   - Nom et adresse électronique du prestataire d'assistance technique :
   - Tarif journalier du prestataire d'assistance technique :

12. Le partage d'expérience. L'apprentissage par les pairs est un outil précieux pour aider le secteur de la microfinance à faire avancer la pratique dans le monde entier. Pour cette raison, la RIFF exige que toutes les institutions financières qui reçoivent un co-financement de la RIFF s'engagent à lui transmettre un retour d'expérience sur la mise en place d'activités financées par la RIFF. Le processus de retour d'expériences comprendra la participation à un entretien de fin de projet et le renseignement d'un bref formulaire d'évaluation. Veuillez écrire vos initiales à la fin de la déclaration suivante, pour confirmer que vous comprenez cette règle et que vous l'acceptez.
    - J'accepte de fournir des retours à la RIFF sur l'expérience de mon institution dans la mise en place d'activités financées par cette dernière [Vos initiales]: _____

13. Instructions pour transmettre la demande :
    - Après avoir rempli le formulaire, **veuillez envoyer par courriel les documents ci-après cités, à riff@sptfnetwork.org, en inscrivant « Demande FIRR pour une formation spécialisée sur un aspect de GPSE » en objet :**
      - votre formulaire de demande, dûment rempli
      - les états financiers audités de l'année précédente, de votre institution
      - un budget prévisionnel pour votre formation spécialisée
      - le CV du prestataire d'AT que vous proposez d'engager
      - une lettre ou un courriel envoyé par le prestataire d'AT que vous proposez de recruter, indiquant ses tarifs, ses dates de disponibilité et sa motivation pour conduire ce projet.

_____

Veuillez noter que la RIFF vous répondra dès la réception de votre demande pour vous confirmer la réception. Le comité de pilotage de la RIFF se rencontre trimestriellement pour examiner les demandes. Par conséquent, vous recevrez une réponse concernant l'éventuelle approbation de votre demande au plus tard trois mois après la date où vous l'aurez présentée. Nous vous remercions de l'intérêt porté à la RIFF.